

Saint-Pardoux

« Nos chiens ont un lien de parenté »

Depuis janvier, la commune reçoit l'association Saint-Pardoux agility club d'entraînement (Space), présidée par Carine Godet. « L'association a pour objet d'une part de conseiller et guider ses adhérents dans l'éducation de leurs chiens pour que ceux-ci s'intègrent bien dans l'environnement social, et d'autre part d'assurer la promotion et la bonne pratique des activités canines reconnues par la Société centrale canine, pour développer les aptitudes des différentes races afin que les chiens participent aux épreuves et concours organisés par ladite société et ses membres. »

Depuis quand l'association est-elle installée dans la commune ?

Carine Godet : « Depuis le mois de janvier. Le siège social est 2, impasse des Ecoliers. »

Pourquoi créer votre association à Saint-Pardoux ?

« Nous sommes tous issus de clubs des alentours et souhaitons nous réunir sur un même lieu. Nous cherchions, pour l'hiver, une salle où nous pourrions faire évoluer les chiens à l'abri, on nous a proposé la salle multi-activités et un espace extérieur, je tiens à remercier la commune pour ces bonnes conditions. »

Combien d'adhérents ?

« 10 pour l'instant, avec nos chiens



Le jeune Léonard, 11 ans, a commencé l'éducation de ses chiens dès l'âge de 5 ans. Ici, avec Mystik, un border collie de 16 mois.

qui ont tous des liens de parenté, c'est un bon début. Nous nous entraînons le mercredi soir, à partir de 18 h 15 et recevons les personnes qui veulent découvrir. Sinon, le dimanche matin, à partir de 9 heures, ou le samedi à 16 heures suivants les dates de concours. »

Quels sont les chiens qui peuvent faire de l'agility en compétition ?

« C'est ouvert à tous les chiens, ils sont classés par catégorie. Nous faisons de l'éducation, à partir de ses deux mois et l'agility vient progressivement, pas avant ses 18 mois. Plus il y aura de clubs, plus on fera de concours, mieux ce sera pour des entraînements vers les championnats. »

Renseignements : mail : space79310@gmail.com

Saint-Georges-de-Noisné

Le logement de l'ancienne boulangerie loué

Lors du dernier conseil municipal, jeudi 6 juillet, le conseil municipal a évoqué les sujets suivants.

Location. Tous les travaux de réaménagement du logement à l'ancienne boulangerie sont terminés. Une candidature pour occuper le logement est parvenue en mairie, un couple emménagera à la fin du mois. Le loyer mensuel est de 450 €

Broyage et élagage des chemins communaux. Pour libérer du temps de travail aux adjoints techniques, concernant l'aménagement routier,

les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, il serait souhaitable de confier à une entreprise les travaux d'élagage et de broyage. Sophie Juin propose de reprendre la même entreprise que l'année passée pour une dépense de 6 436,80 € TTC.

Plan communal de sauvegarde (PCS). Il permet de prévenir et sauvegarder la population en cas d'événements exceptionnels. La commune est concernée par les risques suivants : inondation, transport des

matières dangereuses, risque de séisme et intempéries, canalisation gaz, transport des matières dangereuses. Le maire propose de réviser le PCS réalisé en 2012 et de l'adopter. **Plaque commémorative.** La plaque commémorative du monument aux Morts située dans le cimetière communal étant en très mauvais état, il serait nécessaire de la changer. Deux entreprises ont répondu, la moins-disante, celle de Jean-Michel Noirtault est retenue par l'assemblée, à l'unanimité.

VENDREDI 21 JUILLET 2017

JDSL11

Carmen Ossy
Alain Minit,

Affilié à la
le Judo-club
le 12 janvie
propose ég
et disciplin
façon comp
lement, la p
vités physi
pleine natu
convient p
musculaire.
s'élargir aux
visuels, auc
cours sont c
Merlette, j
d'État et til
judo-ju-jitsu

A la dé

À l'occasion
Fête nation
centre de s
portes sam
permettre a
le fonctionn
de cette stru
Une centair
été accueill
Stéphane
centre et s
donné de r
tions aux v
secours de T
jour 25 pers
mière et deu

SO
• PRÊT A
• CHAUSS
Hommes
*Pendant la durée légale
55, rue de la
OUVERT

Annonces